



Fonds Bleu pour le
Bassin du Congo



Royaume du Maroc

**27^e Conférence des Parties
à la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements
Climatiques**

Side Event

***« La Finance climat au centre de l'opérationnalisation
de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour
le Bassin du Congo »***

Pavillon de la Commission Climat du Bassin du Congo

09 Novembre 2022

11h15 à 12h45

Sharm El Sheikh - EGYPTE

COMMUNIQUE FINAL



Le 09 novembre 2022 s'est tenu, en marge de la CoP 27 à Sharm El Sheikh, dans le Pavillon de la Commission Climat du Bassin du Congo, un Side Event de haut niveau sous le thème : « La Finance climat au centre de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ».

Cet événement de haut niveau a été co-organisé par la République du Congo, qui assure la Présidence de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), et le Royaume du Maroc, Partenaire Fondateur des trois Commissions Climat Africaines.

Cette rencontre a été rehaussée par la présence, en tant que co-présidente de Son Altesse Royale la Princesse **Lalla HASNAA**, Ambassadrice de bonne volonté de la CCBC, dont l'engagement et la mobilisation résolus en faveur de l'Environnement contribuent à porter haut et fort la parole de ladite Commission et au rayonnement de ses actions.

Etaient également présents les Ministres des pays membres de la CCBC, les Ministres des Commissions Climat sœurs de la Région du Sahel et des Etats Insulaires ainsi que des hauts représentants des partenaires institutionnels internationaux publics et privés et les Ambassadeurs de Bonne Volonté de la CCBC.

Cette rencontre s'est inscrite dans la continuité de l'esprit insufflé par le Premier Sommet africain de l'action en faveur d'une co-émergence continentale, qui s'est tenu en 2016 en marge de la CoP22 à Marrakech, à l'initiative pionnière de Sa Majesté le Roi **MOHAMMED VI**, Roi du Maroc, et dans le prolongement de l'engagement constant du Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO** pour l'opérationnalisation et la mise en œuvre de la feuille de route de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC).

Les participants ont salué les avancées effectives de l'opérationnalisation de la CCBC et de son Fonds Bleu, marquées par l'adoption de son Plan d'investissement, de son Mécanisme financier, du Schéma de Gouvernance ainsi que la Banque de développement qui héberge le FBBC et en assurera la gestion.

Ces progrès apportent une réponse à l'engagement financier pris lors de la CoP 26 à Glasgow par 12 donateurs pour un montant a minima de 1,5 milliard de dollars sur les quatre prochaines années pour soutenir la protection et la gestion durable des forêts du bassin du Congo.

Le F2BC apportera son soutien direct au combat que mène la communauté internationale et en particulier les 194 parties signataires de l'Accord de Paris pour maintenir le réchauffement climatique à 1.5 degré Celsius maximum à horizon 2050, sans aucun doute le combat du 21e siècle pour la planète.



Le dernier rapport du GIEC affirme que si la déforestation des forêts tropicales n'est pas stoppée à horizon 2030, l'ambition commune (matérialisée par un réchauffement de 1.5°C) ne sera pas atteinte. Les forêts tropicales sont désormais le dernier rempart à un réchauffement non maîtrisé de la planète avec des conséquences irréversibles pour le monde dans son ensemble mais en premier lieu pour les populations des pays en développement qui sont les plus fragilisées et les plus exposées aux calamités résultant du changement climatique.

Monsieur **HOESUNG Lee**, le Président du GIEC, estime entre 3,3 et 3,6 milliards le nombre de personnes qui vivent d'ores et déjà dans des environnements « très vulnérables » au changement climatique, exposées aux canicules extrêmes, aux sécheresses, aux inondations, à la montée du niveau des océans, aux tornades et autres phénomènes extrêmes.

Le bassin du Congo et les 16 Etats africains qui le composent, avec près de 35% des puits de carbone de la planète composés des forêts tropicales, des zones humides (tourbières et mangroves) constitue un élément central de l'équation de la lutte contre le changement climatique et le FBBC en est l'instrument principal.

La capacité de séquestration annuelle de carbone à horizon 2030 des pays du bassin du Congo représentera plus de 1500 millions de tonnes soit 1.5 Gt. On peut dire que le bassin du Congo absorbera 40% des émissions annuelles de l'union Européenne.

Si on considère que le prix moyen de la tonne carbone sur le marché carbone de l'Union européenne est de 80 euros, que le montant moyen des taxes carbone appliquées dans le monde est de 49 dollars par tonne de CO² et que le programme LEAF proposé porté par la présidence britannique de la COP 26 est de 10 dollars la tonne, cela donne un prix moyen à la tonne du carbone souverain à 40 dollars la tonne. On peut en conséquence établir le coût de préservation des forêts du bassin du Congo à 60 milliards de dollars par an.

Un appui fort et un intérêt particulier ont été exprimés à la mise en place d'un mécanisme de coordination commun entre la Présidence des trois Commissions Climat Africaines, à savoir le Congo, le Niger et les Seychelles, leur Partenaire fondateur, le Maroc, et l'Unité chargée du changement climatique au sein de la Commission de l'Union Africaine. Ce mécanisme constituera un levier à même d'accélérer le recueil de soutiens multiformes aux actions des trois Commissions et l'atteinte de leurs objectifs en portant de manière coordonnée la voix des Etats africains parties à la CCNUCC et à l'Accord de Paris membres desdites Commissions auprès des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds.

Les participants à cette réunion ont tenu à renouveler leur hommage à l'engagement constant de Sa Majesté le Roi **MOHAMMED VI**, en faveur d'une Afrique forte et résiliente face aux impacts du dérèglement planétaire du climat. Ils ont aussi salué le leadership de Son Excellence Monsieur le Président **Denis SASSOU NGUESSO**, et les efforts louables déjà consentis pour



Fonds Bleu pour le
Bassin du Congo



Royaume du Maroc

l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et de son outil financier, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Ils ont également loué l'utilité des actions des Ambassadeurs de Bonne Volonté de la CCBC et leur mobilisation continue en vue de porter le message de la Commission et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Ils ont, en outre, invité les Distingués Ambassadeurs à maintenir et soutenir leur engagement dans l'objectif d'amplifier les messages d'espoir et d'action que la Commission Climat du Bassin du Congo voudrait mettre en œuvre à travers ses travaux et l'ensemble de ses efforts consentis.

Il a été enregistré, avec satisfaction, la réaffirmation par les institutionnels financiers de leur engagement à continuer à soutenir les actions de la CCBC et leur disponibilité à accompagner la mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

La CCBC a tenu, également, à saluer l'action de ses partenaires techniques, en particulier le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc) qui a apporté l'appui technique nécessaires aux Commissions Climat Africaines et aux Banques de développement retenues pour l'hébergement des lignes de financement du Fonds Bleu au même titre que le Fonds Climat Sahel, et œuvre pour le renforcement des capacités et l'échange d'expérience et d'expertise à travers des visites d'étude au Maroc.

En conclusion, toutes les parties se sont félicitées du succès des travaux de ce Side Event et ont recommandé la mise en place d'un mécanisme efficace de suivi pour la concrétisation des annonces.

Fait à Sharm El Sheikh, le 9 novembre 2022

Pour les Participants

La Ministre, Coordonnatrice Technique de la
Commission Climat du Bassin du Congo


Arlette SOUDAN-NONAUT.-